



“ La musique
à la portée de tous ”

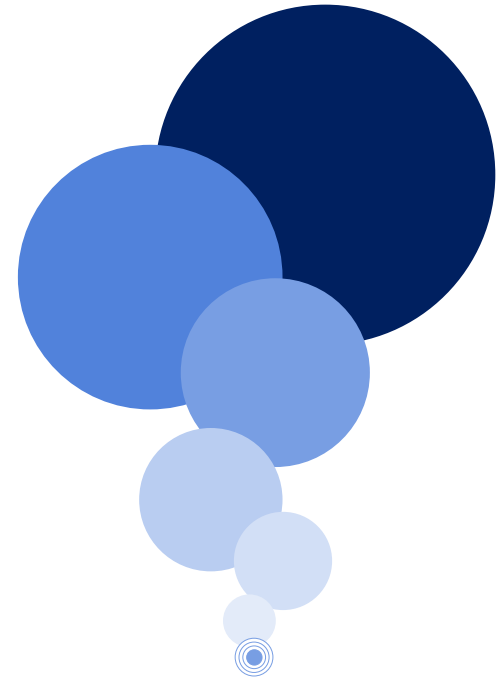
La co-intervention *appliquée à l'éducation musicale*

Pratiques pédagogiques | Bénéfices | Recommandations



Table des matières

AVANT-PROPOS	3
Définition	4
La co intervention, le co enseignement	4
La co-présence	4
Démarches pratiques pédagogiques et méthodologie	5
Phase 1 : Co-préparer	6
Phase 2 : Co-enseigner	6
Phase 3 : Co-analyser	6
Intérêts, effets et plus value du co-enseignement	7
Pour les enseignants	7
Soutien mutuel lors de la préparation	7
Pour les élèves	7
Pour la formation continue des enseignants	7
Les freins	7
Modalités d'organisation au sein de la classe	8
Application de la co intervention dans l'éducation musicale	8
La co-intervention pendant les activités vocales	9
La co-intervention pendant les activités d'écoutes	9
La co-intervention pendant les activités corporelles	10
La co-intervention pendant les activités de création	10
Le co-enseignement, un travail en dehors des séances	11
Aller plus loin dans les activités vocales	11
Aller plus loin dans les activités d'écoutes	11
Aller plus loin dans les activités corporelles	11
Aller plus loin dans les activités de création	11
Préconisations	12
Notes et références	13



AVANT-PROPOS

Ce document présente des recommandations consignées à partir de bonnes pratiques de terrain. Il vise à accompagner les professeurs des écoles et les musiciens intervenants dans les postures de co-enseignement. Il n'est pas exhaustif et ne revêt aucun caractère obligatoire.

Il est rappelé que « *La responsabilité pédagogique de l'organisation des activités scolaires incombe à l'enseignant titulaire de la classe ou à celui de ses collègues nommément désignés dans le cadre d'un échange de services ou d'un remplacement. Il en assure la mise en œuvre par sa participation et sa présence effective.* » BO N° 29 du 16 juillet 1992.

Ainsi, le professeur des écoles est investi dans tout projet avec un intervenant extérieur et participe, durant les séances, aux activités artistiques. En qualité de co-acteur des actions pédagogiques, il analyse, fait des propositions et définit les activités transversales possibles. Il réinvestit et prolonge les séances en dehors de la présence du musicien intervenant.

Le musicien intervenant se présente en personne ressource qui apporte ses compétences musicales et artistiques, sa technicité, sa connaissance des répertoires en complémentarité de celles des professeurs des écoles.

La co-intervention

Le co-enseignement

Définition

La co-intervention est une modalité pédagogique de mise en œuvre des référentiels et des programmes dans laquelle deux enseignants interviennent ensemble dans une même salle et au même moment.

Dans cette définition, la co-intervention suppose nécessairement un co-enseignement, c'est-à-dire un projet d'enseignement élaboré en commun et en amont de la co-intervention.

A travers la coopération, les enseignants sont encouragés à créer des pratiques visant à répondre à la diversité des élèves et mettre en place des ajustements.

Cette « coopération » peut intervenir à plusieurs niveaux d'action pédagogique (observation, préparation, animation, évaluation...).

Ainsi, une séance en co-intervention se construit à partir du programme de la spécialité et vise l'acquisition de compétences (savoir-faire, savoir-être, savoirs associés).

La co-intervention suppose un travail de préparation et des temps de concertation qui permettent de construire ensemble le projet, sa mise en œuvre et son évolution.

Le Musicien Intervenant (MI) et le Professeur des écoles (PE) enseignent dans le même espace et leur action porte sur un même objet didactique même s'ils ne s'adressent pas toujours au groupe d'élèves au complet. Leurs interventions sont complémentaires.

La co-présence

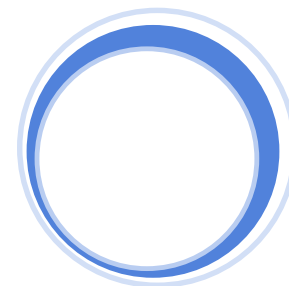


Pour assurer la continuité pédagogique, la présence de l'enseignant est obligatoire durant toute la durée des séances avec un MI. Sa participation est indispensable et valorise le projet aux yeux des élèves.

Ainsi, la co-présence représente le premier pallier de la co-intervention : le PE est observateur de sa classe pendant que le MI est acteur avec les élèves. L'observation des élèves et du MI par le PE permettant de mieux intervenir dans les phases de bilan et de nouvelle préparation de l'enseignement.

Cependant, la co-présence ne peut pas être l'unique modalité de co-intervention appliquée dans le temps car cela limite fortement les avantages et bénéfices, tout aussi bien pour les élèves que pour le PE.

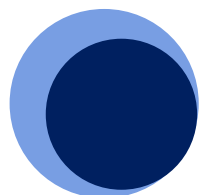
Démarches Pratiques pédagogiques et Méthodologie



Pour que le tandem puisse fonctionner et être efficace, il est nécessaire que les séances en **co-intervention** soient issues de la réflexion du binôme concerné. Cette collaboration repose sur le respect des compétences et des volontés de chacun. La liberté pédagogique reste le ciment de ces séances et doit être le gage de propositions riches et réalistes.

Il faudrait donc, dans ce cadre, s'appuyer sur une progression harmonisée construite à partir du programme d'éducation musicale et autres référentiels.

Il est suggéré au PE en lien avec le MI de formaliser ce travail dans un document écrit (exemple : cahier journal, cahier musique...) qui pourra être transmis à d'autres enseignants (remplaçants ou débutants) afin qu'ils puissent s'approprier la séquence et l'ensemble du projet.



Phase 1 : Co-préparer

La construction du projet favorise la transversalité des notions abordées entre les différentes disciplines de l'enseignement. Il s'agit donc dans un premier temps de **co-construire une progression en rapprochant les référentiels et les programmes concernés précisant les compétences travaillées, en amont du début du projet.**

Chaque séquence, ou période définie :

- Fixe des objectifs.
- Identifie les compétences / connaissances / attitudes à développer en enseignement musical et en enseignement général.
- Décline des étapes pour atteindre ces objectifs.
- Présente les activités à mettre en œuvre
- Précise les rôles / interventions du PE et du MI.

Co-élaboration de la séance :

- Partir du contenu et des apprentissages visés.
- Fixer des objectifs.
- Prévoir des situations, des supports et des évaluations en fonction des objectifs.
- Répartir les rôles de chacun.
- Etablir un déroulé approximatif (étapes ; gestion du temps).
- Anticiper les aléas et prévoir les étayages éventuels.

Prévoir permet de renforcer le sens donné à l'enseignement en se fixant des **objectifs pédagogiques**. Cela permet de mieux répondre aux demandes des élèves et de différencier les enseignements.

Cependant le déroulement des séances ne doit pas être figé mais **adapté aux besoins**. Des remédiations et des réajustements de la progression sont donc nécessaires tout au long de l'année pour répondre au mieux aux besoins des élèves et du projet.

Les enseignants sont alors des « facilitateurs d'apprentissage ».

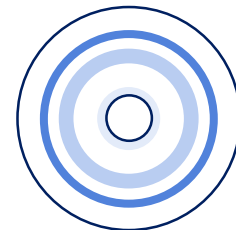
Point de vigilance

Appliquée à l'éducation musicale, la co-préparation du projet nécessite de prendre un temps entre le PE et le MI pour réaliser un diagnostic des compétences et affinités artistiques de chacun. Cela facilitera la place future du PE dans les situations de co-intervention en s'appuyant sur les savoir-faire déjà acquis.

Phase 2 : Co-enseigner

Pour **co-animer** une séance, chacun :

- Essaie de respecter ce qui avait été décidé, sans restreindre l'activité ni refuser de s'adapter.
- Joue son rôle.
- Observe l'activité de l'autre enseignant.
- Gère au mieux les prises de parole.
- Evite les « contre-consignes ».
- Fait preuve de souplesse et d'adaptation.
- Aide les élèves à se recentrer.



Phase 3 : Co-analyser

La **co-évaluation** et le **co-bilan** des séances sont primordiaux. Ils peuvent se tenir sur des temps informels et relativement courts. Ils permettent de repérer les difficultés rencontrées et de constater les progrès effectués par les élèves. Ainsi le binôme PE et MI pourra proposer soit des remédiations soit des contenus plus complexes.

- Co-analyse de la séance : le cours doit être débriefé, si possible dans un délai raisonnable.
- Echange sur le ressenti du binôme.
- Bilan de la séance :
 - ✓ Tâches et activités ont-elles été menées à bien ?
 - ✓ La répartition des rôles a-t-elle été respectée ?
 - ✓ Les objectifs d'apprentissage ont-ils été atteints ?
- Construction de la séance suivante.

Intérêts

Effets et plus-value du co-enseignement

Pour les enseignants

- Observation plus fine des élèves, de leurs postures et modes d'apprentissage, des stratégies cognitives, des sources d'erreurs et donc des besoins.
- Apport d'une autre vision du groupe-classe ou des individus qui le composent.
- Meilleure acquisition des compétences par les élèves.

Soutien mutuel lors de la préparation

- Gestion commune des imprévus pendant les séances.
- Echanges de pratiques pédagogiques.
- Partage des savoir-faire de chacun.
- Facilitation de la diversification et des expérimentations pédagogiques.

Les freins

- Une séance non préparée ni discutée avant et des rôles non répartis ou non respectés.
- Des conflits entre le PE/MI sur les pratiques ou l'éthique.
- Une stratégie pédagogique globale pour la classe mais une tendance à externaliser les problèmes, qu'ils soient pédagogiques ou liés au climat de classe.
- Une séance non analysée, qui ne permet pas d'améliorer les points sensibles.

Pour les élèves

- Accompagnement individuel plus efficace (groupe de soutien, travail individualisé, etc.).
- Modification de la vision qu'a l'élève de l'activité scolaire (rupture de la routine et atténuation de la perspective descendante).
- Instauration / restauration de la confiance.
- Autonomie accrue des élèves.
- Nouvelle vision des savoirs.
- Meilleure compréhension des liens entre l'enseignement musical et l'enseignement général.
- Prise de recul pour analyser et acquérir une meilleure intelligence des situations.
- Meilleur climat de classe.
- Transposition d'une méthodologie d'une discipline à une autre.

◎ Pour la formation continue des enseignants

Le co-enseignement peut être utilisé comme moyen de formation continue dans l'établissement. Il peut être un ressort pour la co-formation.

- Le MI est spécialiste de sa discipline (2000h de formation CFMI et cursus musical diplômant).
- Construire de nouveaux gestes professionnels, d'autres modalités pédagogiques.
- Mener des échanges de pratiques réguliers et construits.
- Enrichir la pratique du PE et varier les situations d'apprentissage pour les élèves.
- Susciter l'envie du PE de s'inscrire dans un cursus d'apprentissage musical (chorale enseignant, apprentissage instrumental, etc.).
- Echange inter-catégoriel pertinent et partage d'expertise.

Modalités d'organisation au sein de la classe

Le PE et MI sont tout à fait libres d'organiser leurs interventions au sein de la séance, en pertinence avec les objectifs fixés.

Les 5 configurations de co-intervention au sein de la classe qui suivent ne sont que des propositions et peuvent se succéder/alterner au cours d'une même séance.

Une séance peut par exemple débuter par un temps collectif suivi d'un travail individuel autonome au cours duquel les élèves traitent les mêmes tâches avec l'aide du MI et du PE qui se déplacent et procèdent à de nombreuses rétroactions immédiates.

Le MI mène, le PE aide

Le MI anime l'ensemble tandis que le PE circule dans la classe pour aider. Le binôme agit à des niveaux différents : l'un pour la classe, l'autre au niveau individuel lorsque c'est nécessaire.

Le MI qui anime :

- Présente la situation.
- Donne les consignes.
- Complète, précise.
- Gère le déroulement des activités.

Le PE qui circule :

- Vérifie et encourage la mise au travail des élèves.
- Vérifie la compréhension des consignes.
- Aide discrètement ceux qui en ont besoin.
- Propose un ajustement au musicien si besoin (volume du son, disposition...)
- Aide à canaliser des élèves si besoin.
- Signale au MI une attention particulière à avoir sur une situation précise.

L'enseignement avec des groupes différenciés

Soit le PE soit le MI aide un groupe d'élèves ayant des besoins spécifiques ou ayant une tâche particulière. L'enseignement est différencié pour s'adapter aux élèves ou à certaines activités qui peuvent être complémentaires. Cette organisation ne doit pas conduire à toujours mettre à l'écart un groupe d'élèves et doit rester dans la même salle.

- Permet de cibler momentanément des élèves en fonction de leurs besoins : Logique du Soutien.
- Groupe « Approfondissement » : le PE ou le MI avec le groupe classe peut approfondir une notion, complexifier les tâches, etc.

Les deux aident

Le PE et le MI circulent dans la classe et peuvent aider les élèves qui en ont besoin. Les deux interviennent sur un plus grand nombre d'élèves.

Enseignement en ateliers

Le PE et le MI travaillent avec un groupe. S'il y a 3 groupes, 1 groupe travaille en autonomie. S'il y a 4 groupes, le PE et le MI peuvent tourner sur 2 groupes.

Travail de groupes avec tâches distinctes

- Le PE peut se focaliser sur une tâche ou activité sur laquelle il se sent compétent.
- Proximité avec les élèves pour un travail collaboratif.
- Possibilité de groupes à tâches complémentaires.

Le MI mène, le PE observe

Le MI mène la séance classique, le PE observe ce qu'il se passe pour les élèves.

- Intérêt en début de collaboration.
- Possibilité d'observer l'activité des élèves.
- Possibilité d'observer les gestes professionnels du collègue et leur impact sur les apprentissages.
- Importance de la co-analyse.

Application de la co-intervention dans l'éducation musicale

Ci-dessous, une liste non exhaustive de configurations applicables selon les types d'activités.

La co-intervention pendant les activités d'écoutes

Configurations

1. Le MI mène une séance d'écoute, le PE prend des notes pour mener l'activité en dehors de la séance.
2. En deux groupes, sur une même écoute, mêmes consignes pour une confrontation des idées.
3. Le MI mène une séance d'écoute, le PE met en place un codage des notions abordées.
4. Cycle 1 : Sur une histoire racontée et mise en musique, le PE raconte, le MI illustre musicalement, ou inversement.
5. Le MI propose un extrait sonore, le PE replace l'œuvre dans son contexte historique.
6. Le MI aborde un vocabulaire technique avec les élèves, le PE resitue ce vocabulaire dans les autres matières.

La co-intervention pendant les activités vocales

Configurations

1. Le MI dirige l'activité vocale, le PE enregistre, filme.
2. Le MI dirige les élèves, le PE est au plus près des chanteurs pour vérifier les postures, avoir une écoute fine de chaque élève.
3. La classe est scindée en 2 groupes, le MI et le PE se partagent les groupes pour travailler en canon.
4. Le MI travaille avec le groupe entier, le PE travaille avec un petit groupe de solistes, ou inversement.
5. Le MI accompagne instrumentalement le chant et le PE dirige les élèves, ou inversement.
6. Pendant les rituels d'éveils vocaux, le MI mène l'activité dans les premiers temps, le PE prend le relais au fil des séances.

Application de la co-intervention dans l'éducation musicale

La co-intervention pendant les activités de création

Configurations

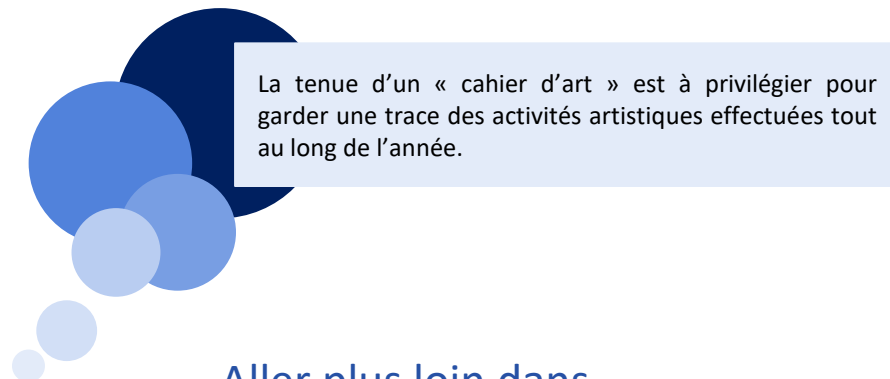
1. Le MI dirige l'activité de création, le PE enregistre (ou inversement), filme pour montrer l'évolution aux élèves.
2. Le MI et le PE prennent chacun un groupe pour guider la création.
3. Le MI et le PE guident les enfants individuellement dans le travail de recherche de sons.
4. Dans une activité rythmique, le MI et le PE mènent différents groupes, pour un travail polyrythmique.
5. Le MI propose une banque de sons travaillés avec les élèves, le PE réinvestit ces sons en codages visuels.

La co-intervention pendant les activités corporelles

Configurations

1. Le MI dirige l'activité corporelle, le PE filme, pour montrer l'évolution aux élèves.
2. Le MI mène l'activité avec la classe, le PE est au plus près des élèves en difficultés en faisant avec eux (ou inversement).
3. En 2 ou plusieurs groupes, le MI et le PE mènent les différents groupes.
4. Le MI et le PE construisent une phrase rythmique chacun, à mettre en place avec plusieurs groupes, pour un travail polyrythmique, à 2 ou plusieurs voix.
5. Le MI et le PE accompagnent les élèves en faisant avec eux.

Le co-enseignement, un travail en dehors des séances



La tenue d'un « cahier d'art » est à privilégier pour garder une trace des activités artistiques effectuées tout au long de l'année.

Aller plus loin dans *les activités vocales*

- Au quotidien, mettre en place une « routine vocale » n'excédant pas 5-10 minutes (vocalises fournies par le MI si besoin).
- Reprise des chants abordés pendant les séances en utilisant des playbacks fournis par le MI.
- Explication des textes des chansons.
- Présentation des interprètes originaux des chants appris.
- Visionnage de vidéos annexes.

Aller plus loin dans *les activités d'écoutes*

- Au quotidien, mettre en place une « routine d'écoute plaisir » n'excédant pas 5-10 minutes.
- Mener une activité d'écoute en suivant une « grille d'écoute ».
- Relier les écoutes à leur contexte historique (utilisation d'une frise chronologique).
- Aborder la découverte d'instruments, danses, orchestres, ensembles musicaux etc, par le biais de ressources vidéo, audios, imagées (fournies ou non par le MI).
- S'appuyer sur une écoute musicale pour orienter une production écrite.

Aller plus loin dans *les activités vocales*

- Au quotidien, mettre en place une « routine de réveil corporel » n'excédant pas 5-10 minutes (gestuelle vue en séance à reprendre).
- Créer du lien avec une activité danse.
- Créer du lien avec les activités sportives.
- Créer du lien avec le théâtre, mime, cirque.
- Enrichir la curiosité des enfants à l'univers de la danse (vidéos, spectacles, ballet etc).

Aller plus loin dans *les activités de création*

- Ecriture de texte dans une dynamique de création de chanson
- Reprise d'éléments rythmiques créés lors de la séance
- Création d'instruments (instruments DIY, collecte d'objet du quotidien qui peuvent être détournés en instruments de musique)
- Créer du lien avec les activités d'arts visuels
- Créer des décors et accessoires en vue d'un spectacle

Préconisations

En appui sur l'analyse préalable, il pourrait être envisagé de proposer des **ateliers/formations partagés** entre musiciens intervenants et professeurs des écoles.

De même, des modules présentant les principes et situations de co-intervention pourraient être proposés au sein des ESPE et INSPE.

Le déploiement de ces actions permettrait :

Une meilleure connaissance des uns et des autres, tout d'abord sur le plan humain mais aussi sur le plan professionnel (identification des compétences de chacun, de la complémentarité des gestes professionnels du MI et du PE, explicitation du ou des rôles pédagogiques de chacun).

Une clarification pour les PE des objectifs d'apprentissage dans le domaine de l'éducation musicale et des différentes modalités d'organisation pédagogique des séances, en appui sur le programme officiel.

Le développement de compétences de travail en équipe, transférables à d'autres domaines d'enseignement et avec d'autres partenaires.

La construction d'un climat de classe serein.

>> Ces différents paramètres permettraient de **favoriser les apprentissages des élèves** dans le domaine de l'éducation musicale.

Notes et références

Ce document s'appuie et reprend en partie les sources suivantes :
Vademecum co-intervention, transformer le lycée professionnel
Co-enseignement, état de l'art, pratique et effet, ONFRAY D., Académie de la Réunion
La co-intervention en pratique, SAGAL N., CREG
Co-intervenir ou co-enseigner ?, COMBES C, Docteur en sciences de l'éducation

Conception et coordination

Jérémy CASTELL, Responsable de l'offre pédagogique et culturelle

Comité de rédaction

Interne, Fédération des Cmr

Cyrielle LEGER, Directrice adjointe des Cmr

Irène SEBELIN, Coordinatrice Drôme-Ardèche des Cmr

Audrey TARDY, Coordinatrice territoire Drôme-Ardèche des Cmr

Juliane AUGER, Référente nationale de l'accompagnement professionnel des Cmr

Nathalie HAREL, Référente pédagogique (ville de Bayonne) des Cmr

L'équipe de musiciens intervenants de la région Sud-ouest

Externe, Education nationale

Sébastien COUSIN, Conseiller musique, mission éducation artistique et culturelle, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

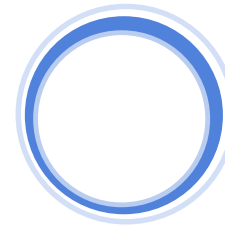
Luce DUHAÛ, Conseillère pédagogique en éducation musicale des Landes


Jérôme GRACIET, Directeur du groupe scolaire Charles Malégarie, Bayonne

L'équipe enseignante de l'école Jean Abbadie, Boucau

Conception graphique et photographie

Violaine Brown, Chargée de Communication pour Les Cmr



Ce document dans une version abrégée 

ABRÉGÉ

Contact

Jérémy Castell

jeremy.castell@lescmr.asso.fr

07 64 37 57 55

lescmr.fr

